

Le conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (CODESQY) est une instance de dialogue, de réflexion et de consultation.

Les membres du CODESQY représentent la population et la vie socio-économique de Saint-Quentin-en-Yvelines dans leur diversité.

Ils s'informent, réfléchissent, débattent, pour le développement économique et social et l'amélioration de la qualité de vie.

Le Conseil de Développement propose des avis aux élus du territoire pour une vision intercommunale ambitieuse et innovante, cohérente sur le long terme.

Pourquoi investir dans la base de loisirs de SQY ?

Le CODESQY a été reçu par Monsieur Bernard TABARIE, Président de la base de loisirs, et son équipe lors de deux rencontres les 18 septembre 2008 et 22 septembre 2008, pour une présentation de la base, de ses projets d'évolution et pour une visite de l'ensemble des sites et installations.

La base de loisirs est un élément constituant majeur de Saint-Quentin-en-Yvelines et doit en devenir une de ses vitrines. Par sa dimension, sa fréquentation, et la biodiversité de son site elle constitue également un pôle d'attractivité régional.

Pour conserver et développer les caractères de cette base de loisirs, il faut mettre en place une politique ambitieuse comportant trois axes principaux :

- Les services auprès des différents secteurs de la population :
 - écoles, entreprises, collectivités territoriales, grand public. Il faudra rechercher l'attractivité, la qualité et le caractère exemplaire de ces services,
 - lieu de rencontres, de brassage de populations et de ce fait elle devient un élément fondamental pour la construction de nos équilibres sociaux.
- L'insertion de la base dans son environnement et son ouverture au monde qui l'entoure, en harmonie avec les projets de développement de SQY, en prise directe avec la proximité du centre ville (tertiaire, habitat, commerces, enseignement, transports). Il conviendra de créer une dynamique forte avec les projets de son voisinage (vélodrome, aménagement de la colline d'Élancourt, aménagements d'accès à la base par transports en communs et liaisons douces, zones vertes et quartiers environnants...).
- Le pôle du développement durable de Saint-Quentin-en-Yvelines en particulier au travers des politiques de préservation de la nature et de l'environnement, de mise en valeur de ses espaces naturels exceptionnels, de sa superficie, et de la proximité du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

1. Observations :

Pour la région Ile de France, le département, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la base de loisirs représente à la fois, une richesse historique, ornithologique et botanique.

Actuellement, cette base ne répond que très imparfaitement aux attentes, faute d'un niveau d'investissements suffisants :

Ses atouts

- Historique : il s'agit d'un plan d'eau artificiel créé à la demande de Louis XIV, dernier maillon du réseau hydraulique chargé d'alimenter les jeux d'eau du château de Versailles (vestige du XVIIe siècle : digue, la maison du fontainier et les bornes royales)".
- Scientifique et de protection de l'environnement : "La réserve naturelle nationale est classée site européen Natura 2000, elle protège l'une des dernières zones humides continentales d'Ile de France et sert de site d'hivernage et de reproduction à plus de 230 espèces d'oiseaux ".
- Géographique : la proximité du centre dense de Paris, ses possibilités d'accès aux réseaux routier et ferré la rendent attractive pour les habitants d'Ile de France.

Ses handicaps

- Sa conception datant de plus de 40 ans (la base est la plus ancienne d'Ile de France) et ses équipements sont souvent frappés d'obsolescence sur des points essentiels tels que la sécurité, l'hygiène, la qualité des infrastructures d'accueil l'hébergement, et les installations techniques, ...
- Sa piscine à vagues nécessite, chaque année, des investissements très lourds, pour maintenir une attractivité relative.
- Sa superficie en fait la plus grande d'Ile de France, mais ce qui pourrait être un atout en fait aujourd'hui une contrainte qui engendre des besoins d'investissement d'entretien à son échelle (renforcement de la digue, stabilisation des rives de l'étang, gros entretien des rigoles d'alimentation en eau,...).
- Ses accessibilités sont insuffisantes et mal réparties ce qui nuit à sa lisibilité et à sa fréquentation. Par ailleurs, il faudrait développer des infrastructures et services pour les déplacements internes (accès véhicules et parkings, accessibilité transport en commun, prolongement dans la base des circulations douces,...).

2. Les propositions du CODESQY

(Les propositions qui suivent sont une première phase de notre travail pour un premier rendu d'étape, elles sont développées en annexe)

Les missions de la base doivent être réaffirmées, confortées et élargies, en particulier par des réalisations exemplaires liées au développement durable.

Elle doit continuer de cohabiter avec la nature et les oiseaux migrateurs, rester un havre de paix, permettre à chacun de venir se ressourcer, se détendre, pratiquer des loisirs, avec des offres à la hauteur des enjeux. Il faudra penser la base de loisir dans son environnement à venir afin qu'une valorisation mutuelle s'instaure entre elle et ses voisins immédiats (centre ville, vélodrome)

Pour relever ces défis, une programmation pluriannuelle d'investissements et de développement de services doit être entreprise pour ce qui concerne :

- les investissements urgents de remise à niveau : hygiène et sécurité, gros entretien de la digue, des rives et des rigoles, en tenant compte, dans les allocations régionales, de l'ancienneté de la base et de son étendue,
- le développement, en focalisant les investissements publics sur les infrastructures au service de toutes les activités (accès, transports et déplacements, signalétique, accueil général, ...),
- le devenir de la piscine à vagues, qui requiert actuellement des investissements très lourds et pénalisants ainsi l'exploitation de la base qui doit être un gage d'efficacité,
- la mise en œuvre des opportunités de synergie et de coordination entre les investissements de la CASQY, du Département, et de la Région : coordination entre les investissements d'accessibilité et les déplacements internes à la base, etc....
- l'étude de la faisabilité d'un partenariat public/privé,

Les futures réalisations ou réhabilitations devront prendre en compte les nouvelles technologies environnementales, en particulier concernant les matériaux, l'énergie et l'eau ; ainsi, il serait vivement souhaitable que ces réalisations deviennent des vitrines du développement durable (bâtiments à énergie positive par exemple).

3. Annexes

L'objectif est le développement des loisirs de plein air et sportifs allié à :

- des projets pédagogiques sur la base avec prolongement vers d'autres lieux, tels que : Versailles, Rambouillet, l'OPIE, Port Royal et aux autres sites de « Route Nature » en Yvelines,
- une plus grande capacité d'hébergement de qualité dans un cadre naturel en plein cœur d'une agglomération pour accueillir des classes vertes, des séminaires, des familles,
- la trame verte autour de SQY et en établissant un parcours de suivi des eaux au départ et à l'arrivée de l'étang (maison de l'eau),
- l'intégration dans les projets de vélodrome, d'aménagement de la Colline d'Elancourt,
- l'intégration dans le Plan de Déplacement Liaisons douces (pistes cyclables, piétonnes qui arrivent aux accès de la base) et Transport en Commun (avec des liaisons navettes à l'intérieur de la base),
- l'intégration dans le « PASS'MALIN » de « Route Nature » en Yvelines,
- des projets d'activités, éventuellement en partenariat public / privé, respectueux de l'environnement, avec recherche d'autonomie énergétique, ayant un impact attractif par rapport aux coûts de fonctionnement et ce sur le long terme,
- des lieux de rencontres et de réunions des associations,
- des évènements annuels grands publics (fête de la musique, nuit du cinéma en plein air, théâtre ...).

Accessibilité

- Donner au centre ville un accès direct et lisible afin d'en faire un véritable parc à la porte de la ville
- Relier entre elles les voies douces ou voies vertes de la base avec celles des communes de la CASQY et des communes limitrophes,
- Etudier la possibilité de passage de bus dans la base notamment le dimanche,
- Améliorer les entrées et sorties véhicules pour une meilleure intégration dans le flux de circulation en particulier sur la RD912, voire sur RN10, surtout les dimanches en période estivale,
- Améliorer l'entrée piétonne de Trappes (face à la rue A.M. Barre),
- Améliorer l'entrée piétonne par la passerelle au dessus de la RD 912,
- Réaliser une entrée piétonne du côté de Montigny Les Prés,
- Réaliser une entrée « Nord » Bois d'Arcy, (véhicules, cycles, piétons),
- Aménager des liaisons douces vers les zones vertes environnantes, notamment la forêt de Bois d'Arcy.

Circulation interne

- Renforcer la priorité au stationnement en parking d'entrées, par une restriction de la circulation automobile sur la base (accroissement des possibilités de parking au plus proche des entrées de la base),
- Etudier une offre de déplacements interne en méthode douce (navettes, vélos, calèches, ...),
- Mettre en place un fléchage plus visible et lisible des activités, notamment dès l'entrée de la base,
- Réaliser des cheminements piétonniers plus sinueux avec des plantations mises en valeur pour une utilisation pédagogique,
- Installer sur toute la base des panneaux d'information des différents lieux où se déroulent des activités pour inciter les visiteurs à s'y rendre.

Réserve foncière de 70 ha exploités par INA PG,

- Proscrire tout projet de construction de cette zone,
- Créer une seconde aire familiale et des activités de jeux destinés à une tranche d'âge de plus de 16 ans (char à voile,...).

Hébergement

- A développer, surtout dans la perspective du vélodrome,
- Réaliser un autre bâtiment de structure plus conviviale pour accueillir des séminaires d'entreprises ou d'associations,
- Construire des locaux associatifs conviviaux avec de la tranquillité pour des réunions permettant notamment aux jeunes de s'exprimer dans la musique, mais avec des prix de location peu onéreux ainsi qu'une meilleure accessibilité et amplitude horaire,
- Développer l'offre pour un tourisme d'affaires.

Camping

- Développer et réaménager le camping pour une meilleure attractivité touristique de SQY,
- Envisager une liaison de transport en commun avec le centre gare SQY (RER), la base, et le futur vélodrome.

Piscine

- Utiliser l'ensemble architectural de la piscine pour réaliser des salles mises à disposition des jeunes, des associations, des entreprises, avec des attractions complémentaires,
- Réhabiliter la pataugeoire avec des jeux attractifs,
- Etudier la possibilité de coupler piscine et patinoire, pour remédier à l'absence d'un tel équipement à SQY.

Centre équestre

- Réaliser une grande carrière avec présence de gradins sur la butte environnante, pour mieux répondre à l'organisation de concours,
- Organiser d'autres types de concours tel que dressage, parcours dans la base,...

Ferme pédagogique

- Revoir le système de clôture,
- Rapprocher la basse cour de la ferme, pour les visites des enfants de maternelle,
- Développer le principe de jardin pédagogique pour les enfants,
- Réaliser un abri en cas de pluie (parkings éloignés),
- Etudier un parcours plus ludique comprenant des panneaux d'information pédagogique sur les animaux et les plantes.

Bâtiment « Les Bernaches »

- Rendre attractive et plus vivante cette salle louée aux familles ou associations.

Hébergement des « Canardières »

- Envisager une deuxième salle de cours ou de séminaire, dotée d'infrastructure informatique,
- Rendre conviviale la salle de réfectoire, avec un mobilier plus moderne,
- Prévoir une salle de détente et un abri extérieur,
- Refaire la terrasse extérieure, dont le sol constitué de lattes de bois détériorées par endroit est dangereux.

Centre de Voile

- Réaliser les réaménagements prévus des locaux,
- Améliorer l'attractivité du restaurant Les Alizés par des horaires plus étendus en soirée, et par une offre diversifiée.

Animation

- festival en tenant compte de la réserve naturelle,
- une journée « fête de la base de loisirs », évènement qui apporterait une meilleure connaissance des activités de la base par tous les saint quentinois.